

COMMUNE de CHAUX DU DOMBIEF
Procès- Verbal du conseil municipal
du 6 JUILLET 2023

Présents : JEUNET Mélanie, GRAPPE Bernadette, BAUDURET Matthieu, BULONE Géraldine, CHEVALIER François, DURANTON Jacques, JARNO Pascal, BRUILLOT Maxime.

Excusés : CLERGET Sébastien (pouvoir à M. JEUNET), BRETON Nicolas, DE JACQUELOT Rodolphe, HOCQUARD Marine, JACQUIN Thibault

Mme Bernadette GRAPPE a été désigné comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal précédent
- Compte-rendu des commissions
- DM ouverture de crédit Budget Assainissement
- Augmentation du nombre d'heures du poste d'adjoint administratif
- Restaurant communal : proposition d'achat du bâtiment
- Présentation avec les agents ONF du nouveau plan d'aménagement de la forêt communale
- Questions diverses

1/ Approbation du PV précédent :

A l'unanimité des membres présents à cette séance, le Conseil Municipal approuve le PV du 13 juin qui sera affiché et publié sur le site internet.

2/Comptes-rendus de commissions : Une réunion sur la phase 2 du schéma d'assainissement a eu lieu, cette étude sera terminée fin 2023. La question de la gestion des eaux pluviales est soulevée : l'entreprise VERDI va faire des propositions à ce sujet.

3/ DM n°1 – Budget ASSAINISSEMENT

Celle-ci consiste en un virement de crédit en dépenses de fonctionnement de 3000 € pour permettre l'annulation d'un titre.

4/ Augmentation du nombre d'heures du poste d'adjoint administratif :

L'avis du comité technique étant obligatoire et positif en date du 27 avril 2023, Il est décidé d'augmenter le poste d'adjoint administratif à 18 heures au lieu de 16 heures à compter du 1^{er} septembre 2023 dans la mesure où l'agent effectue des heures pour soulager le secrétariat de mairie.

5/ Restaurant communal -proposition d'achat du bâtiment :

Mme le Maire informe le Conseil que la proposition d'achat du matériel a été accepté par le juge et que suite à une demande d'un repreneur potentiel souhaitant acheter le bâtiment, une estimation a été réalisée.

Le Conseil prend un temps de réflexion et décidera ultérieurement si le bâtiment est mis en vente.

6/ Approbation du plan d'aménagement de la forêt communale :

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du projet de révision d'aménagement de la Forêt communale de La Chaux-du-Dombief, présenté par l'Office National des forêts, et après en avoir délibéré :

- ✓ émet un AVIS FAVORABLE au projet d'aménagement de la Forêt communale de La Chaux-du-Dombief d'une contenance totale de 1001,05 ha et ses nouvelles dispositions pour la période de 2023 à 2042, à savoir :
- *série unique, dont l'objectif est la production de bois d'œuvre feuillus et résineux et de bois de chauffage feuillu tout en assurant la protection générale des milieux naturels et des paysages ;*
- *forêt traitée en futaie jardinée ou irrégulière par contenance sur toute la surface, avec :*

* un groupe jardinage de 799,86 ha

* un groupe irrégulier et conversion de 105,81 ha,

* un groupe irrégulier, gestion extensive de 95,38 ha.

6/ Questions diverses :

- Courrier M et Mme AUGAY : rappelle la chaussée dégradée devant leur maison et le risque d'accident potentiel. Le Conseil déplore l'oubli de cette zone lors des travaux effectués par la SJE et dit qu'une commission se rendra sur place.
- M et Mme REGAZZONI : sollicite l'aménagement du carrefour rue du stade – rue des roches et la nuisance sonore lors des locations du stade. Pour l'aménagement du carrefour, le Conseil réfléchit à une solution, pour le bruit, il sera rappelé aux locataires du stade de baisser vraiment le son à minuit.
- M HOCHEDÉ : expose le bruit nocturne sur le city ainsi que des mobylettes. Le conseil prend note et sollicitera la gendarmerie en vue de faire de la prévention.
- M. Pierre BOIVIN : attire l'attention sur bruit de la ventilation du restaurant communal. Celle-ci sera contrôlée.
- Ouverture faune et nature le dimanche 3 septembre en même temps que le vide grenier.

La séance est levée à 23 h15.